



# Conférence : Regard sociologique sur les Lieux de Vie et d'Accueil (LVA)

*« Il faut tout un village pour éduquer un enfant »*



**Stéphanie GOIRAND**, Docteure en Sociologie, Maîtresse de conférence associée en Sociologie, Laboratoire CERTOP, Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

## Problématique :

---

En quoi les LVA, de par leurs spécificités et leurs projets singuliers, peuvent s'inscrire dans une approche éducative intégrée au milieu et au territoire de vie et favoriser ainsi des interactions au sein du LVA, mais aussi avec son territoire d'ancrage, permettant aux jeunes accueillis de tisser des liens « ordinaires » avec les permanents/accueillants, les autres jeunes accueillis, tout comme avec les structures, services, acteurs et habitants du territoire, dans un processus de socialisation plurielle, d'ouverture socioculturelle et d'éducation dont à la citoyenneté ?

## Plan

1. En quoi les LVA sont-ils **spécifiques** dans le champ de la protection de l'enfance, des espaces d'accueil « entièrement à part » d'une certaine manière, et comment chaque LVA peut-il être **singulier vis-à-vis des autres tout en ayant des bases, des acceptations communes** de ce qu'est un LVA ?
2. En quoi le **quotidien structuré** en LVA, la **vie partagée** entre les accueillants et les accueillis, mais aussi finalement entre accueillis, participe à proposer un cadre et un **accompagnement éducatif, propice au processus de socialisation** des enfants et des jeunes et à leur construction identitaire, malgré des parcours de vie, faits de ruptures, ayant plus ou moins largement fragiliser ces processus ?
3. Mais au-delà de la vie en LVA, comment **les professionnels des LVA tissent et s'inscrivent dans un réseau d'acteurs local** pour permettre aux jeunes accueillis d'accéder à des services, des activités, pour une part nécessaire à leur accompagnement global, mais aussi à des espaces sociabilités, qui vont aussi participer à leur socialisation, leur développement, à leur ouverture et à leur épanouissement ?

# Lieux de Vie et d'Accueil (LVA) dans la protection de l'enfance

Les **Lieux de Vie et d'Accueil (LVA)** sont des structures spécifiques d'accueil conçues pour offrir un **cadre éducatif alternatif** dans le champ de la protection de l'enfance.

Ces structures se distinguent par leur approche centrée sur le principe du **"vivre avec"**, favorisant **l'autonomie**, la **socialisation plurielle** et la **construction identitaire** des enfants et jeunes accueillis, souvent qualifiés d'« **incasables** » dans d'autres dispositifs plus classiques.

Les LVA proposent un environnement où la vie quotidienne, les relations affectives et la participation active des jeunes à leur propre parcours éducatif se conjuguent pour favoriser leur **stabilité, leur développement et leur intégration dans la société.**

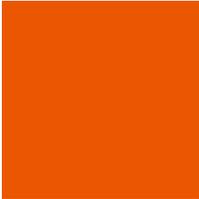
Leur particularité réside dans leur capacité à accueillir des jeunes dont le parcours de vie a été marqué par des **ruptures multiples**, des **trajectoires chaotiques** ou des expériences de **maltraitance**, en leur offrant un espace où ils peuvent se reconstruire dans un **cadre bienveillant et personnalisé.**



# Histoire et institutionnalisation

L'émergence des LVA s'inscrit dans un contexte historique de **remise en question des modèles traditionnels de placement en protection de l'enfance**, principalement en réaction aux effets délétères des placements institutionnels classiques. Dès la fin du XIXe siècle, avec la naissance de l'**Assistance publique**, se développe une **diversification des placements**, incluant des structures sanitaires, éducatives et judiciaires. La Seconde Guerre mondiale accentue cette tendance avec une demande accrue de placements familiaux et la prolifération d'établissements.

Cependant, des études et enquêtes, notamment celles de John Bowlby, ont mis en évidence les **effets néfastes de la séparation prolongée avec la famille**, comme la déstructuration des liens d'attachement, la déscolarisation et la dégradation psychique. Ces constats ont conduit à une évolution des politiques, favorisant la limitation des ruptures et la recherche de **relations stables et significatives** entre l'enfant et ses référents.



**Années 1960-70 : Création des LVA comme modèle alternatif inspiré par la mouvance des lieux de vie issus de l'antipsychiatrie et de l'approche communautaire.**



**Années 1980-90 : Reconnaissance légale des LVA par une circulaire et revendication de la création d'un statut propre garantissant l'autonomie des LVA.**



**Années 2000 : Institutionnalisation des LVA par la loi de 2002, qui leur confère un cadre spécifique. Le décret de 2004 précise leur organisation, notamment la capacité d'accueil limitée et la nécessité d'un permanent résidant sur place.**

# Spécificités des LVA par rapport aux autres modes d'accueil

Les **LVA** se différencient nettement des autres formes d'accueil telles que **les familles d'accueil** ou **les établissements sociaux ou médico-sociaux**.

Parmi les éléments clés de leur spécificité :

- **Autonomie de projet** : chaque LVA construit et porte un projet éducatif et de vie propre, élaboré par ses permanents, en fonction des besoins et des aspirations des jeunes, plutôt que de répondre à une commande extérieure.
- **Cohabitation dans un lieu partagé** : accueillants et accueillis vivent dans le même espace, souvent une habitation personnalisée, favorisant la proximité et la relation humaine.
- **Cadre normatif spécifique** : bien que s'inscrivant dans le système de protection de l'enfance, ils disposent d'un cadre réglementaire allégé, avec une grande liberté dans l'organisation et la gestion.
- **Approche du "vivre avec"** : privilégie le partage du quotidien, la convivialité, la gestion collective et la dimension affective, dans une logique de co-construction du vivre ensemble.
- **Indépendance statutaire et financière** : les LVA jouissent d'une autonomie dans leur gestion, leur financement et leurs partenariats, ce qui leur permet d'adapter leur fonctionnement aux spécificités des jeunes accueillis.

# Caractéristiques des professionnels en LVA

Les **professionnels** qui œuvrent en LVA adoptent une **professionnalité singulière**, marquée par :

- **Un engagement personnel et militant** : ils partagent souvent des valeurs proches de l'éducation populaire, de la démocratie et de la citoyenneté.
- **Une porosité entre sphère privée et professionnelle** : la vie dans un lieu partagé implique un investissement affectif important, avec des risques et des richesses relationnelles.
- **Une autonomie dans leur pratique** : ils élaborent et portent leur projet éducatif, en fonction de leur propre parcours, de leurs compétences et de leur vision.
- **Une capacité à construire un cadre d'action personnalisé** : en lien avec le projet spécifique du LVA, ils adaptent leur intervention aux besoins du public.
- **Une posture de médiation et de co-construction** : ils travaillent en partenariat avec d'autres acteurs (familles, institutions, partenaires locaux) tout en conservant leur autonomie.



Cette professionnalité exige une grande capacité d'adaptation, une sensibilité relationnelle et un engagement affectif renforcé.

## Public accueilli et trajectoires des jeunes en LVA

Les jeunes accueillis en LVA présentent souvent des **parcours de vie complexes**, marqués par :

- **De multiples ruptures familiales et institutionnelles** : placements successifs, errance, maltraitance, ruptures d'attachement.
- **Une fragilité psychique et émotionnelle** : conséquences de traumatismes, violences ou désorganisations affectives.
- **Une difficulté à tisser des liens durables** : leur parcours chaotique limite leur capacité à faire confiance ou à s'investir dans des relations stables.
- **Une trajectoire de marginalisation scolaire** : déscolarisation, retards, décrochage, souvent liés aux ruptures de parcours et à l'échec scolaire.

**L'arrivée en LVA constitue une étape potentiellement stabilisante, offrant un espace où ces jeunes peuvent progressivement se reconstruire, retrouver un rythme, renouer avec des relations de confiance et s'inscrire dans un processus de socialisation et d'autonomisation.**

# Le principe du « vivre avec » au centre des LVA

Le "**vivre avec**" constitue la pierre angulaire de l'approche éducative en LVA. Il s'agit d'un principe qui valorise le partage du lieu de vie, la cohabitation, et l'engagement affectif et professionnel des permanents. Ce mode de vie vise à créer un environnement où chaque jeune peut se sentir **chez soi**, tout en étant intégré dans un collectif.

Ce principe implique plusieurs dimensions :

- **Partage du lieu de vie** : l'espace devient un lieu d'appropriation, où chacun peut personnaliser son espace tout en respectant la collectivité.
- **Engagement affectif** : les professionnels développent une relation chaleureuse, basée sur la confiance, la disponibilité et la reconnaissance de la singularité de chaque jeune.
- **Cohabitation et solidarité** : vivre ensemble dans un petit collectif favorise l'apprentissage des règles sociales, la gestion des relations et la construction de liens durables.
- **Flexibilité et adaptation** : le "vivre avec" permet d'ajuster l'accompagnement aux besoins et aux rythmes de chacun, dans une logique d'émancipation progressive.

Ce mode de vie éducatif **encourage la responsabilisation, l'autonomie et l'épanouissement**, tout en maintenant un **cadre sécurisant et structurant**.



# La vie quotidienne en tant que cadre éducatif

La vie quotidienne en LVA est organisée autour de **routines, de règles et de rituels** qui assurent stabilité et sécurité. La ritualisation des moments clés (repas, lever, coucher, activités scolaires) contribue à instaurer un **rythme de vie** cohérent, facilitant la socialisation.

Ce cadre normatif remplit plusieurs fonctions essentielles :

- **Structuration de l'individualité** : en apportant des repères sociaux et temporels, il aide à construire une identité stable.
- **Sécurité affective** : la présence régulière des adultes rassure et apaise, notamment pour des jeunes souvent marqués par des parcours chaotiques.
- **Transmission des savoirs de base** : politesse, hygiène, respect des règles sociales sont intégrés dans ces routines.
- **Gestion du groupe** : il permet de maintenir un ordre collectif, de prévenir les conflits et de favoriser un vivre ensemble harmonieux.
- **Flexibilité et négociation** : si le cadre est structurant, il doit aussi s'adapter aux tensions et aux spécificités de chaque groupe ou individu, notamment lors de négociations avec des jeunes adolescents.

Ce cadre normatif n'est pas seulement sécuritaire, il est aussi un **outil éducatif, facilitant l'apprentissage de l'autonomie et des comportements sociaux.**

# La dimension affective et la permanence des liens en LVA



L'un des piliers de l'approche en LVA est la **prise en compte des émotions et des relations affectives**. La création, l'entretien et la stabilité des liens sont fondamentaux pour des jeunes souvent fragilisés par des parcours marqués par des ruptures, des violences ou des ruptures d'attachement.

Les **professionnels** s'engagent à :

- **Créer des liens sécurisants** : en étant présents, disponibles, à l'écoute, pour compenser les ruptures affectives passées.
- **Maintenir la permanence des relations** : la continuité dans l'accompagnement favorise la confiance et la reconstruction.
- **Favoriser la sécurité affective** : en proposant un environnement où chaque jeune peut exprimer ses émotions sans crainte de jugement.
- **Respecter la singularité** : en tenant compte des trajectoires et des besoins spécifiques de chacun, pour favoriser une reconstruction identitaire.

**Ce travail affectif est considéré comme un levier essentiel pour permettre aux jeunes de se reconstruire, de s'apaiser et de développer leur autonomie.**

# Réseaux d'acteurs et partenariats locaux dans les LVA

Les **LVA** ne fonctionnent pas isolément : leur efficacité repose sur la construction de **réseaux partenariaux** avec divers acteurs locaux, tels que :

- **Les familles et référents ASE** : pour suivre le projet individualisé, assurer une cohérence éducative et maintenir des liens symboliques.
- **Les écoles et enseignants** : pour accompagner la scolarité, soutenir la réussite scolaire et prévenir le décrochage.
- **Les professionnels du soin et de la santé** : psychologues, pédo psychiatres, thérapeutes, pour répondre aux besoins spécifiques et coordonner les prises en charge.
- **Les partenaires sociaux, culturels, sportifs** : pour enrichir l'offre d'activités, favoriser l'épanouissement, l'insertion sociale et l'ouverture culturelle.
- **Les acteurs du territoire** : associations, collectivités, services médico-sociaux, qui participent à l'intégration des jeunes dans leur environnement.



**Ce maillage relationnel permet de proposer une approche globale, cohérente et adaptée aux besoins complexes des jeunes, tout en favorisant leur insertion sociale et leur autonomie.**

# Importance de la scolarité et du soin dans l'accompagnement

La **scolarité** occupe une place centrale dans la socialisation et la construction identitaire des jeunes en LVA. Le soutien scolaire, l'aide aux devoirs, l'orientation vers des filières adaptées sont autant d'outils pour éviter le décrochage et favoriser la réussite.

Les **soins thérapeutiques** (psychologiques, psychiatriques, médicaux) sont également intégrés dans le projet d'accompagnement. La relation avec les professionnels du soin est essentielle pour :

- **Traiter les troubles psychiques ou comportementaux.**
- **Favoriser la stabilité psychique et émotionnelle.**
- **Permettre aux jeunes de mieux investir leur environnement et leur parcours.**

**Les partenariats avec les acteurs du soin sont donc indispensables pour assurer une prise en charge globale, cohérente et adaptée, en lien étroit avec le projet éducatif.**

## Activités éducatives et loisirs intégrés dans le projet LVA

Les **activités** proposées dans le cadre des LVA sont diverses :

- **Activités culturelles et artistiques** : musique, théâtre, arts plastiques, ateliers créatifs, souvent en partenariat avec des associations locales.
- **Activités sportives et de loisirs** : clubs sportifs, sorties en nature, activités en extérieur, pour favoriser la socialisation et l'épanouissement.
- **Activités thérapeutiques** : art-thérapie, musicothérapie, équithérapie, visant à soutenir le travail psychologique et émotionnel.
- **Activités informelles** : sorties, pique-niques, jeux, fêtes, qui renforcent le sentiment d'appartenance et la convivialité.



Ces activités participent à l'apprentissage des codes sociaux, au développement des compétences, à l'épanouissement personnel et à l'ouverture sur le territoire.

# Singularité et autonomie des projets éducatifs des LVA

Chaque LVA porte un **projet spécifique**, élaboré par ses permanents, qui définit :

- **Le public cible, en fonction des besoins et des caractéristiques des jeunes.**
- **Les modalités d'accompagnement, les activités, les partenariats.**
- **La gestion et l'organisation interne, en fonction des ressources et des compétences.**

Cette **autonomie** dans la construction et la mise en œuvre du projet permet une grande **adaptabilité** aux besoins évolutifs des jeunes, tout en garantissant une cohérence éducative portée par la philosophie du "vivre avec". La flexibilité et la personnalisation sont ainsi au cœur de leur fonctionnement.

La vie en LVA est ainsi **structurée entre un quotidien organisé**, dans des activités routinisées sur des temps plus contraints et des temps plus libres, notamment le weekend et les vacances, même s'il reste des activités programmées.

Ces activités, ces sorties, ces temps passés ensemble, dans un collectif élargi, font **partie intégrante des outils éducatifs visant à travailler l'intégration et la socialisation des enfants**, toujours dans l'optique de leur permettre, à terme, d'acquérir l'autonomie suffisante pour évoluer par eux-mêmes dans la société et d'en maîtriser les codes.

Dans un contexte où la législation tend à privilégier une approche **top-down** et des procédures d'appel à projet, le modèle des **LVA** apparaît comme une réponse à **contre-courant**, privilégiant l'**auto-organisation**, la **personnalisation** et la **proximité**.

Les enjeux futurs incluent :

- **La nécessité de préserver leur identité et leurs valeurs face aux pressions de normalisation.**
- **La reconnaissance légale et institutionnelle de leur spécificité.**
- **La valorisation de leur approche par le bas, centrée sur le projet et l'autonomie.**
- **La promotion de leur efficacité dans un système en crise, en insistant sur leur capacité à offrir un accompagnement global, personnalisé et territorial.**

Les LVA ont encore un rôle crucial à jouer dans la protection de l'enfance, en proposant une alternative innovante, humaine et adaptée aux jeunes qui ne trouvent pas leur place ailleurs.

# Bibliographie

## Cette intervention s'est appuyée sur les études et recherches suivantes :

Pichon, Marie-Claire et Potfer Gilles, « La vie quotidienne dans un lieu d'accueil », in *Vie sociale et traitements*, 103 (3), 2009, p.53-55.

Myriam David, *Le placement familial, de la pratique à la théorie*, 5e édition, Paris, Dunod, 2004.

Régine Sirota, *Eléments pour une sociologie de l'enfance*, PUR, 2006.

Charlotte Guarrigue-Bidot, Marianne Trainoir, Marie Lesage et Marion Perrin, « Habiter et travailler en Lieux de Vie et d'Accueil (LVA) : un engagement dans l'éducation populaire », in *Tréma n°63*, 2025.

Benjamin Combes, « Placement familial et lieu de vie et d'accueil : dissemblances et ressemblances », in *Empan*, 80/4, 2010, p. 58-65.

Emilie Potin, *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*, Erès, 2012.

Didier Anzieu et Jacques-Yves Martin, *La dynamique des groupes restreints*, PUF, 2013.

Benjamin Denecheau et Catherine Blaya, (2014). « Les attentes des éducateurs sur la scolarité des enfants placés en France et en Angleterre. Une estimation des possibles a minima », in *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2014.

Céline Jung, Melaine Cervera, Yana Zdravkova, David Mahut, Florence Tardif-Bourgoin, *Les lieux de vie et d'accueil (LVA). Interroger les marges de l'accueil en protection de l'enfance*, Rapport de recherche APEX, 2020.

Bruce Bégout, *Le concept d'ambiance*, Ed. Seuil, 2020.

Céline Jung, Melaine Cervera, Florence Tardif-Bourgoin, David Mahut, Yana Zdravkova, *Lieux de vie et d'accueil : une bifurcation dans les trajectoires des enfants comme de ceux qui les accueillent*, ONPE Synthèses, Échos de la recherche en protection de l'enfance, 2021.